

Voilà sûrement un signe de l'intérêt qu'on porte à la question, plus de 200 personnes ou organismes se sont penchés, durant les derniers mois, sur la réalité des collèges et sur leur avenir pour présenter un mémoire à la Commission parlementaire sur l'enseignement collégial. Celui de l'AQPC, dont nous publions ici la troisième partie et les recommandations, s'attarde d'abord à défendre la pertinence du collégial dans ses traits essentiels (accessibilité, spécificité de la formation offerte, fonction d'orientation) puis souligne les réalisations pédagogiques dans le réseau et la qualité de la formation offerte. Les voies de développement que propose l'AQPC s'articulent autour de deux principes : la mission première des collèges est d'offrir une formation de qualité et c'est à chaque collège qu'il revient d'assurer cette qualité.

On entend fréquemment dire, depuis quelque temps, que le collégial est à l'heure des choix stratégiques. Dans la foulée du rapport qu'a publié récemment le Conseil des collèges, Yves Blouin suggère de reconnaître qu'au collégial, la formation fondamentale doit être essentiellement intellectuelle. Ce serait là, selon lui, une réorientation majeure qui contribuerait pour beaucoup à spécifier la mission des collèges et qui servirait de guide pédagogique pour l'enseignement. Il ne s'agirait pas de faire fi des composantes non intellectuelles mais plutôt de donner à celles-ci la place qui leur revient. Devant l'impossibilité d'assurer le développement intégral de la personne dans toutes ses dimensions, il faut faire un choix stratégique quant à la dimension à privilégier.

Par ailleurs, il est évidemment de nombreux domaines qu'aucune commission parlementaire ne peut atteindre et qui exercent, sur l'enseignement et l'apprentissage, une influence beaucoup plus grande que n'importe quelle structure, mode de financement, type d'organisation de la vie scolaire, etc. Ainsi en est-il des fondements théoriques et des conceptions, parfois implicites, qui sous-tendent la pratique pédagogique. Expliciter les fondements, clarifier les conceptions permet d'expliquer certaines lacunes de la pratique et suggère des voies de développement.

C'est ce que démontre Michel Saint-Onge en s'attardant aux objectifs pédagogiques. Ces derniers ont été introduits au collégial dans une perspective behaviorale. Or, cette perspective, tout en ayant contribué au progrès de la pédagogie, comporte des limites sérieuses du fait, notamment, qu'elle a conduit chaque professeur à travailler de façon isolée en se centrant sur des petits comportements observables ; bien difficile dans un tel contexte de viser des objectifs qui dépassent le court terme et les limites de la classe.

Dans la même optique, Jacques Tardif, Mario Désilets, Fernand Paradis et Gérard Lachiver se penchent sur les compétences. Pour eux, le modèle traditionnel de l'enseignement et les cadres qui le fondent, centrés sur le contenu disciplinaire, ne favorisent pas l'utilisation et le transfert des connaissances par les élèves. Aussi, pour pouvoir vraiment développer les compétences, il faut avoir recours à d'autres approches, notamment celles qui s'inspirent du cadre constructiviste et du cadre systémique.

Ainsi donc, entre autres sous l'influence d'une commission parlementaire et de réflexions sur les fondements de l'enseignement et de l'apprentissage, on peut s'attendre à ce que le paysage pédagogique se modifie de façon sensible dans les années à venir. Mais certaines choses vont demeurer ; le fait, notamment, que l'école met en présence des adultes et des adolescents et que les premiers auront toujours pour mission d'aider les jeunes à accéder à l'autonomie. C'est sur cette voie de réflexion que nous amène Philippe Meirieu dont les propos rejoignent, par certains aspects, ceux d'Yves Blouin sur la formation fondamentale. ▀

Bonne lecture !

Le Comité de rédaction